



MAIRIE

DE

VINZIER

**1 Place de la Mairie
74500 VINZIER**



Téléphone

04 50 73 61 19



Fax

04 50 73 66 49



Courriel

mairie@vinzier.com



Site

vinzier.com

Siret Commune de Vinzier
217403088 00016

Réglementation de la circulation Sur la Commune de Vinzier Prorogation jusqu'au 20 mai 2022

Le Maire de la Commune de VINZIER,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2212-1 et suivants et L. 2213-1 et suivants ;

Vu le Code de la Route ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4^{ème} partie), approuvée par l'arrêté du 7 Juin 1977 ;

Vu l'arrêté n°2021-018 de la commune de Vinzier

Vu l'arrêté n°2021-034 de la commune de Vinzier

Vu l'arrêté n°2021-048 de la commune de Vinzier

Vu l'arrêté n°2022-002 de la commune de Vinzier

Vu la demande de l'entreprise SOGETREL, 145 rue de la Fin, 74460 MARNAZ, pour effectuer des travaux de déroulage et raccordement de réseaux télécom dans le cadre du déploiement de la fibre, interventions ponctuelles.

ARRÊTE

Article 1^{er} l'Arrêté 2021-018 est prorogé jusqu'au 20 mai 2022

Article 2 Ampliation du présent Arrêté sera transmise à la Gendarmerie d'EVIAN-LES-BAINS, au CPI du Haut Gavot, à l'entreprise SOGETREL et affichée en Mairie.

Fait à VINZIER, le 19 avril 2022

**Le Maire,
Marie-Pierre GIRARD**

